

# **Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire** **du mercredi 10 mars 2010** **de l'Association des propriétaires de bateaux**

Présence du comité :

|                    |                  |
|--------------------|------------------|
| M. Thierry MORENO  | Yolande BOSSHARD |
| Mme Giovanna FANNI | Pascal DELOBEL   |
| M. Claude MARIOT   | M. Bernard VIENS |
| M. Axel FILLIETTAZ | Pierre DUPANLOUP |

**Secrétariat** : Emmanuelle Bevilacqua

**Excusés**: 12 membres

**Nombre de membres présents** : 58, sans compter le comité

Le Président Thierry Moreno remercie l'assemblée de participer nombreux à cette assemblée générale ordinaire dans ce nouveau lieu.

## **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2009**

Daniel Wagner souhaite une correction par rapport aux cotisations des membres du comité car après 5 ans passés au comité, le membre est exempt des cotisations. Giovanna Fanni précise que, d'après le procès-verbal de l'assemblée générale de 2009, les acquis ne concernent que les vétérans jusqu'au 31.12.2009. Les ex-membres du comité payent Fr 25.- à partir de cinq ans de comité. Daniel Wagner souhaite que le contrat d'assurance avec AXA figure sur le site. Thierry Moreno précise que ce dernier reste confidentiel et ne peut être publié.

Le procès-verbal est accepté.

## **2. Nomination des scrutateurs**

Philippe Ecuillon, Jacques Boillat, Robert Chal et Michel Guntz.

## **3. Rapport du Président, Thierry Moreno**

Une nouvelle année s'est écoulée. A nouveau, elle a été riche en activités pour le comité. Un certain nombre d'événements a permis aux membres de se rencontrer. Claude Mariot, responsable des manifestations, les détaillera dans son rapport.

En 2009, l'APB été confrontée au problème du déplacement d'un stand de glace aux abords immédiats de la zone de carénage de la grue des Pâquis. Les glaces des clients ont eu, en fonction de la direction du vent, soit le doux parfum du VC17, soit celui de la bouillabaisse parfumée aux embruns de fruits de mers arrachés des coques de bateau par les puissants karchers de l'APB... Il a fallu l'intervention du service cantonal des denrées alimentaires qui a menacé le tenancier du stand concerné d'en interdire l'exploitation pour que la Ville de Genève remette le stand, à ses propres frais, à son emplacement initial sur le haut des quais...

La Ville de Genève a déposé une demande autorisation de construire pour installer, au même endroit, un stand de glace, demande d'autorisation à laquelle l'APB s'est opposée, malheureusement sans succès. Toutefois, Monsieur Rémy Pagani, Conseiller administratif en charge de ce dossier à la Ville de Genève, s'est engagé à ce que ce stand ne soit installé que lorsqu'une nouvelle zone de travail, équipée d'une grue, sera mise à disposition des propriétaires de bateaux plus en aval de l'emplacement actuel.

La prochaine priorité, vitale pour l'Association, pourrait être celle de garder ses prérogatives en continuant à offrir à ses membres les mêmes services dans le cadre des nouvelles installations portuaires publiques du Port Noir (places de travail APB, karchers etc.).

Le projet de la plage dite « Cramer » est en bonne voie, malgré l'opposition de dernière minute du WWF. L'APB a, pour l'instant, de bons espoirs de garder ses prérogatives grâce au dialogue positif entamé avec les autorités.

Thierry Moreno a décidé de renoncer au poste de président de l'Association, après 3 exercices, afin de se consacrer à d'autres projets, tant familiaux que professionnels, qui lui tiennent à cœur.

Une main de fer dans un gant de velours, voilà peut-être l'une des qualités qui définit le mieux la personne qui lui succédera si elle est élue. Cette personne, trésorière de l'Association depuis maintenant 3 ans, en connaît parfaitement les rouages puisque elle a œuvré, sans répit et souvent dans l'ombre, au bon fonctionnement de celle-ci. Thierry Moreno tiens d'ailleurs à la remercier pour son engagement qui lui a été précieux durant sa présidence et sans lequel il n'aurait probablement pas pu être aussi efficace puisque l'administration d'une association comptant maintenant 1500 membres est presque un job à plein temps.

Cette personne vous est déjà probablement connue. Il s'agit de Giovanna Fanni, à qui il est demandé de se lever. Thierry Moreno invite les membres à voter pour elle lors de l'élection de la présidence et de la soutenir au moins autant qu'ils l'ont fait avec lui. Thierry souhaite bon vent à Giovanna, sur les eaux agitées de la République et est persuadé qu'elle se sortira des tempêtes.

Thierry Moreno quitte donc cette présidence avec un bilan qu'il juge positif puisque le nombre de membres payant leurs cotisations a augmenté. Comptablement parlant, il y a pourtant toujours près de 1500 membres et ce malgré la radiation d'une centaine de membres ces trois dernières années en raison de non paiement de cotisation. L'APB possède maintenant un site web beaucoup plus interactif grâce à la possibilité de tenir à jour ses informations directement et la mise en place d'un forum. Enfin les rapports avec les autorités sont toujours aussi bons.

Thierry Moreno ne finira pas ce discours sans remercier deux membres du comité « historique » qui quittent le comité ce soir aussi : Claude Mariot, le responsable manifestations, et Bernard Viens, le superviseur du matériel, après respectivement 13 et 20 années de comité. Thierry tient donc à les remercier tout particulièrement et invite les membres à les applaudir pour le travail accompli. Il tient encore à remercier les membres des comités et présidents passés et présents pour leur engagement sans faille ainsi que les chers membres et amis, pour leur soutien indéfectible durant ces 7 années de comité dont 3 de présidence.

Vive l'APB et longue vie à elle !!!

#### **4.1. Rapport de la trésorière, Giovanna Fanni**

Giovanna Fanni commente le résultat et le bilan 2009 de l'Association.

#### **COMPTE DE RESULTAT**

##### **Produits**

1. **Diminution des cotisations** de 2'043.-: augmentation des Vétérans dont la cotisation actuellement est de 0.- (25.- en 2010), pour les retraités la cotisation sera de 25.- au lieu de 30.-
2. **Diminutions des annonceurs** (crise/faillite pour certains) de 2'500.-
3. **Diminution des intérêts** de 1'139.50

#### **SOIT DIMINUTION DES PRODUITS de 5'530.15**

##### **Charges**

1. Moins de frais d'entretien de notre matériel grâce à une meilleure présence sur les quais (MM. Dupanloup, Rivero, Bianco et Viens).
2. Augmentations des dons : jubilaires, CGN, etc.
3. Nouveau poste pour l'indemnité versée aux nouveaux responsables du matériel, pour une meilleure assistance des membres qui utilisent le matériel.
4. Maintien, dans l'ensemble, des charges pour les manifestations.

#### **SOIT DIMINUTION DES CHARGES de 6'172.33**

#### **BENEFICE NET 1'519.28**

##### **BILAN**

1. Liquidités :  
CCP : baisse de 6'153.19  
BCGe : augmentation de 2'652.10,  
soit une baisse des liquidités de 3'049.54, expliquées par la volonté d'innovation entreprise depuis trois ans : nouveau matériel, nouveau site, modification des statuts, nouveau guide APB, nouvelle organisation de la soirée annuelle et de l'assemblée générale.  
Voir aussi les charges payées d'avance pour 2010 de 3'399.55.
2. Créances : diminution des débiteurs-annonceurs car les factures ont été établies en octobre au lieu de décembre, ce qui a permis une partie des encaissements avant la fin de l'année.
3. Provisions pour pertes sur Créances: reste la même, soit environ 20% des créances car nous avons laissé plus de temps aux «membres retardataires», vu le changement dans notre site (code personnel etc.).

#### **Diminution de l'Actif de 5'884.72**

4. Dettes envers les créanciers : diminution car plus de paiements effectués avant la fin de l'année

#### **Diminution du Passif 6'526.90**

#### **SOIT BENEFICE NET 1'519.28**

Les comptes ont été distribués, ils sont également à disposition sur demande. Giovanna Fanni invite les membres à poser des questions.

Daniel Wagner souhaite connaître la raison de l'augmentation des frais pour l'assemblée générale, qui passent de Fr 264,20 en 2008, à Fr 2310,00 en 2009, soit dix fois plus élevés.

Giovanna Fanni explique que l'association préfère économiser sur certains points et mieux accueillir ses membres en leur offrant un apéritif plus important, dans un lieu plus chaleureux.

Patrick Servant demande pourquoi les chiffres sont tous en rouge dans le bilan passif. Giovanna Fanni confirme que les chiffres en rouge sont toujours négatifs et donc que le signe « moins » est superflu.

#### **4.2. Rapport des vérificateurs de comptes, Philippe Ecuillon et Michel Guntz**

Conformément au mandat qui leur a été confié lors de la dernière assemblée générale, les soussignés, Philippe Ecuillon et Michel Guntz, ont procédé le 17 février 2010 à la vérification de la comptabilité de l'Association des Propriétaires de Bateaux, pour l'exercice 2009, tenue par Madame Giovanna Fanni.

Après pointage des comptes et des justificatifs, ils peuvent certifier que les écritures ont été passées avec exactitude et précision sur les différents comptes.

Ils ont également vérifié les reports des soldes du bilan au début de l'exercice comptable 2009.

En conséquence de ce qui précède, ils demandent à l'assemblée de bien vouloir approuver les comptes qui ont été présentés et d'en donner décharge à la Comptable en la remerciant pour son excellent travail, pour sa disponibilité et sa grande gentillesse.

Thierry Moreno invite l'assemblée à adopter formellement les comptes 2009. Les comptes 2009 sont adoptés à l'unanimité.

#### **5. Rapport des membres du comité**

##### **Rapport de Pascal Delobel, responsable du journal**

Il informe que le nombre de publicités est passé de 40 à 30 pour 2010. Il invite les membres à faire savoir que l'APB recherche de nouveaux annonceurs, ce qui permettrait d'augmenter également le nombre d'articles publiés dans le bulletin. Il fait part également de l'interrogation du comité quant à la poursuite de la publication papier du bulletin, pour une économie de frais. Il pourrait également être possible d'envoyer une version électronique aux membres intéressés. Giovanna Fanni précise que les frais d'édition et d'envoi sont couverts par les annonces publicitaires.

Gilbert Berdoz et Philippe Ecuillon proposent qu'une version électronique du bulletin figure sur le site, en incluant aussi les publicités.

A la question de supprimer le bulletin format papier, Colette Chapalay regretterait cette décision car elle lit attentivement notre bulletin. Ce sujet sera repris en comité.

Pascal Delobel invite les membres à communiquer des idées ou des informations à publier dans le bulletin. Il rappelle aussi que le forum est un lieu d'échanges entre membres qu'il ne faut pas hésiter à utiliser.

Thierry Moreno annonce que le nouveau manuel-guide APB est à disposition sur le site de l'APB, dans la rubrique **Guide APB**

## **Rapport de Claude Mariot concernant les manifestations en 2009**

- Excursion en bus à l'occasion du Salon Nautique de Berne.  
Le 21 février, 22 participants sont montés à bord d'un autocar en direction de Berne, pour le Salon du Nautisme. Durant le parcours, les uns discutaient du dernier voyage à Paris, alors que les autres se demandaient ce qu'ils allaient voir car plusieurs participants n'y étaient jamais allés. Après le traditionnel arrêt café en cours de route, voilà les voyageurs devant les halles du salon. Chacun, soit seul, soit en groupe, selon les affinités, se balade à travers les stands mais, les heures tournent et bientôt il faut songer à reprendre la route pour retrouver sa famille et lui raconter les merveilles qui font rêver.
- Pour la sortie du Bol d'Or re-pas de pot ! Car, comme en 2008, pas de bateau pour l'APB car sur les plots, c'est effectivement le dilemme... La CGN a proposé une unité plus grande certes mais d'un prix qui ne convient pas car pour 3 heures de navigation, il n'était pas possible de demander 125.- par personne ! Après discussion avec le comité, il a été décidé de ne pas entrer en matière pour cette année.
- La soirée annuelle s'est déroulée au Restaurant de la Plage du Reposoir, à la demande de plusieurs membres de se rapprocher du lac, suite à l'impossibilité de retourner au Curling. Tous ont trouvé l'endroit sympathique et le repas à leur convenance, avec au menu des filets de perches qui ont eu un vif succès.
- Une participation aux Puces Nautiques de Versoix.
- La participation de l'APB au traditionnel Salon CCS des Vernets avec un stand agrémenté d'un concours de nœuds marins.

Ce rapport est le dernier de Claude Mariot car il quitte le comité après 13 ans. Il espère que les années à venir, permettront à son successeur d'organiser d'autres voyages en Suisse ou à l'étranger comme Gênes, Amsterdam ou ailleurs, ainsi que de retrouver un bateau à prix décent pour le Bol d'Or.

## **Rapport de Bernard Viens, vice-président et superviseur du matériel APB**

Il est ce soir devant l'assemblée pour la 20e fois, 20 années de contacts, de très bons contacts, de rigolades et aussi de coups de gueule.

Les années se suivent et se ressemblent, mais il est reconnaissant pour l'effort qui a été réalisé ces dernières années.

Beaucoup plus d'égards vis-à-vis de la nature, beaucoup plus de respect pour le matériel mis à disposition, plus de respect pour l'environnement. Il est passé très régulièrement cette année et, malgré le problème du marchand de glaces, de la place plus restreinte, malgré le fait que le container supprimé ne soit jamais revenu, les places ont été mieux protégées.

Pour le container disparu, ce n'est pas faute de l'avoir réclamé : à la Capitainerie, à M. Gard, de la commission des ports, à chaque garde-port rencontré, mais il n'a pas été entendu.

Quelques problèmes de l'occupation des places APB et des bers ont été réglés à satisfaction.

Bernard Viens quitte ce poste de responsable, il quitte également le comité. Non pas un comité, mais des collègues, des amis.

A Claude Mariot, Gentil Organisateur, vont aussi ses remerciements. Tous deux sont issus de la génération « André Christin », et s'il ne se trompe pas, ils étaient restés au comité un peu pour que sa ligne de conduite perdure. A André et à son épouse vont aujourd'hui son amitié. Bernard Viens s'est rendu compte que plus de vingt années de société représente déjà le tiers de sa vie, alors, place à d'autres. Au comité et à tous les membres, il dit : merci et bon vent.

## **6. Admissions, démissions, radiations et décès**

Total des membres à fin décembre 2009 : 1458

Admissions : 73

Démissions : 40 (souvent pour cause de vente de bateaux)

Radiations : 2 pour abus de notre matériel à fin commerciale,

Radiations pour non paiement des cotisations 2009: à faire

Décès annoncés : 4

## **7. Election du Président**

Bernard Viens souhaite, avant de présenter la candidate à la présidence, remercier Thierry Moreno, président sortant. Il a su mener la barque « APB » sur les flots du Léman, mais aussi sur terre, auprès des autres associations et des hommes politiques. Il a fait avancer le comité, a su jouer le modérateur, relancer les rameurs lorsque la barque APB n'avancait plus. Au nom de sa part et celle du comité, il lui adresse un très grand merci et invite l'assemblée à applaudir le président sortant en guise de remerciement.

Bernard Viens revient sur la présentation de la future candidate mais souhaite auparavant faire un rapprochement avec la Société de sauvetage du lac. Cette société, comme l'APB, présidée par un homme depuis toujours, puisque matelot rime un peu avec macho, a fait le pas. Il y a plus de 10 ans, cette société présidée par une femme, qu'il salue ici, vit toujours et toujours bien. Après avoir fait connaissance avec Giovanna, le comité lui a fait confiance. Il était obligé, elle était la trésorière ! Femme de caractère, mais femme de contact, elle a su par son charisme, sa gentillesse et sa personnalité, se faire écouter, même auprès des autorités. Elle a su se faire sa place. Bernard Viens demande, comme l'a fait le comité, de lui faire confiance, de lui donner l'occasion de faire ce qu'a fait la Société de sauvetage, diriger une association qui n'avait été présidée que par des hommes, tout en gardant les valeurs prônées par l'APB depuis toujours, c'est-à-dire la sauvegarde des intérêts des navigateurs. Il lui souhaite bon vent et est certain que le comité qu'elle formera saura l'aider et qu'ensemble ils sauront continuer à faire naviguer la barque APB.

Thierry Moreno demande aux membres présents qui souhaitent voter pour Giovanna Fanni de lever la main.

Giovanna Fanni est élue à l'unanimité.

Giovanna Fanni remercie les membres de leur confiance. Comme Thierry, elle est rentrée dans le comité pour une année, elle en a passé 3 comme trésorière. Giovanna rappelle qu'elle est une femme, qu'elle n'a pas le gabarit d'un marin et en est désolée. Elle assure les membres, qu'étant née sur une magnifique île de la Méditerranée, elle adore l'eau et le lac Léman, c'est son énergie, sa vie.

Elle souhaite continuer sur la même lancée commencée tous ensemble il y a trois ans et espère pouvoir aider les membres à atteindre leurs buts mais surtout, elle aura besoin de leur aide quand cela sera nécessaire.

## 8. Election du comité

**Giovanna Fanni passe à l'élection du Bureau et présente :**

La secrétaire du comité : Yolande Bosshard

La nouvelle trésorière : Christianne Delobel

Elles sont élues par acclamation

Elle présente en outre :

Le responsable matériel à Port Choiseul, ainsi que superviseur du matériel : Pierre Dupanloup

Le responsable du forum et du bulletin : Pascal Delobel

Pietro Bianco reste responsable du matériel pour les Eaux-Vives et William Rivero pour les Pâquis.

**Tout le comité est élu par acclamation.**

La présidente souhaite innover et créer un groupe de travail qui se rencontrera trois fois par année, au printemps, à fin juin et en octobre. Elle invite des membres à la rejoindre en vue d'échanger de nouvelles idées et de faire part de leurs expériences vécues sur le lac.

Se portent volontaires :

**Philippe Ecuillon (Choiseul), Patrick Servant (Choiseul), Jacques Boillat (Choiseul), Robert Chal (Eaux-Vives), Michel Guntz (La Belotte).**

En remerciement de leur collaboration, deux repas seront offerts, un en été, l'autre vers Noël. Toutes ces personnes sont d'ores et déjà remerciées pour leur collaboration.

## 9. Nomination des vérificateurs de comptes

Philippe Ecuillon, responsable, Michel Guntz, remplaçant, et Arnold Burger.

## 10. Propositions individuelles et divers

M. Ecuillon avait préparé une petite présentation expliquant l'accès au site internet pour les membres intéressés. En raison de la décision d'économiser des frais de location de beamer, cette présentation figurera sur le site internet APB, dans la section accessible à tous.

\*\*\*

M. Gelissen rapporte que le réaménagement de Port-Choiseul n'apporte que 6 ou 7 places supplémentaires et non 21 nouvelles places comme annoncés. Il trouve regrettable d'avoir dépensé autant d'argent pour si peu de changement. Depuis 18 ans, son bateau est amarré à l'extérieur. M. Gelissen a figuré 2 ans sur liste d'attente, mais n'avait, selon le service des amarrages, aucune chance d'obtenir une place à l'intérieur car son bateau était trop grand (9.50 x 3.15). Or, un bateau de 10.50 x 3.50 est amarré maintenant sur la place convoitée !

Estimant injuste de payer une place à l'extérieur le même prix qu'une place à l'intérieur, il a demandé à la Capitainerie d'obtenir une réduction, d'autant plus que cette place n'est utilisable que 6 mois par année en raison de la non-sécurisation de ces places.

Or, seuls 3 types de places, et donc de prix, sont applicables par la loi : à terre, à la bouée et à quai. La Capitainerie ne peut donc offrir de réduction, sans demander une révision de la loi.

M. Gelissen souhaite savoir si d'autres membres sont concernés par le problème du tarif de ces places non sécurisées et s'ils seraient intéressés à se regrouper pour faire connaître leur mécontentement, avec le soutien de l'APB.

M. Berdoz est dans la même situation mais a préféré amarrer son bateau à la Nautique, ce qui lui occasionne tout de même un surcoût de près de 3'000 CHF. M. Moreno explique que ce genre de questions doit être abordé à la commission des ports de l'Etat de Genève. Cette information sera relatée à la prochaine séance de la commission des ports en juin 2010 par la nouvelle présidente afin qu'une action soit entreprise.

L'APB peut aider les membres intéressés à créer un groupe d'intérêt via le forum du site internet de l'APB pour avancer dans cette démarche.

\*\*\*

M. Rime, nouveau membre, a bien reçu les informations pour se connecter sur le site mais ne parvient pas à le faire. Il lui est répondu que ceci est dû au fait qu'en sa qualité de nouveau membre, il n'a pu lui être envoyé de code d'accès à temps.

\*\*\*

M. Berdoz signale une doléance rapportée par une personne au port des Mouches à Hermance qui a des difficultés à atteindre son bateau car le chemin d'accès n'est pas sécurisé, elle doit longer un mur, avec des bosquets et des cailloux. Il ne s'agit pas d'un réaménagement.

M. Moreno indique que ce point sera également rapporté par écrit à la commission des ports.

\*\*\*

M. Boillat relève que le CCS organise des cours sur les moteurs diesel. Il souhaite savoir si cela pourrait se faire au sein de l'APB et si d'autres membres seraient intéressés.

Un membre informe que Nautischool propose le même type de cours à prix moins élevé, mais ne sait pas si ce cours est comparable.

M. Delobel répond que l'APB n'a jamais pris position sur des prestations offertes par les uns ou par les autres.

M. Moreno estime que ce n'est pas le but de l'APB de concurrencer les sociétés en proposant ce genre de cours.

M. Delobel explique qu'il serait possible toutefois de créer une rubrique sur le site internet afin de laisser la possibilité aux membres de donner des tuyaux.

\*\*\*

M. Philippoz souhaite savoir où en est le dossier à propos de la mise à disposition d'électricité sur les estacades.

M. Moreno indique que ce sujet n'a pas été abordé à la dernière réunion de la Commission des Ports. Toutefois, il rappelle qu'une pétition avait été remise au Grand Conseil du temps de Daniel Wagner et que le comité a émis le projet de réactiver ce dossier. Des changements sont intervenus depuis le lancement de cette pétition et il y a de fortes chances d'arriver à une solution mixte, dans le sens où l'Etat pourrait tirer des lignes côté terre, à condition d'attendre l'occasion d'autres travaux, puis possibilité de raccordement individuel jusqu'au bateau et abonnement à la charge des intéressés. Cette solution existe déjà aux Pâquis.